

AMAP « Le Panier Bettonnais »

mail : lepanierbettonnais@hotmail.fr

amaplepanierbettonnais.blogspot.com

Contrat Légumes Grand Panier à 18 euros

Le présent contrat règle les modalités de vente entre producteur et Amapien

Pour 50 ou 25 distributions du 26/03/2025 au 18/03/2026 (50 Semaines)

Pas de distribution le 24/12/2025 et le 31/12/2025

Les distributions s'effectueront le mercredi devant l'école des Mézières toutes les semaines, de 18h à 19h15

Si le mercredi est un jour férié, la distribution se fera la veille (mardi) ou le lendemain (jeudi)

Les principes de l'association

Les principes de l'association, tels qu'énoncés dans les statuts, sont entre autres de :

- Maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine.
- Mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes.
- Permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits.
- Faire le choix de la qualité nutritionnelle, organoleptique et négliger les conventions, les standards de la société de consommation (calibrage, couleurs, apparence etc.).
- Rapprocher, par l'entraide, la confiance, la participation, la pédagogie, le consommateur et le producteur.

Les engagements du producteur

- Je m'engage à fournir des légumes produits de manière écologique, sans engrais chimiques, ni pesticides.
- Je m'engage à être transparent sur le mode de détermination du prix du panier de légumes.
- Je m'engage à être présent aux distributions à Betton et à respecter la charte des AMAP.

Les engagements du consommateur

- En devenant partenaire j'accepte de partager les risques et les bénéfices de la production.
- **Le mercredi de 18h à 19h 15, je viens retirer mon panier devant l'école des Mézières à Betton.**
- Quand je ne peux pas venir, je m'arrange avec quelqu'un qui puisse prendre mon panier et élarger à ma place.

Je signale dès que possible tout problème important, en particulier une absence prolongée, au responsable de la distribution.

- De manière exceptionnelle, j'autorise le producteur, en cas de production insuffisante, à distribuer des légumes fournis par des producteurs dignes de confiance travaillant conformément à des pratiques écologiques.
- J'accepte d'effectuer des permanences sur le lieu de distribution défini lors de la signature du contrat et je participe, selon mes disponibilités, au fonctionnement de l'AMAP et aux tâches proposées par le producteur.
- Je m'engage pour cette campagne en payant de manière anticipée la production et la distribution soit :

- ☐ 1 panier de légumes toutes les semaines : 50 semaines à 18 € = 900 € (4 x 225 €)
- ☐ 1 panier de légumes semaines paires : 25 semaines à 18 € = 450 € (4 x 112,5 €)
- ☐ 1 panier de légumes semaines impaires : 25 semaines à 18 € = 450 € (4 x 112,5 €)

☐ Je m'assure d'être à jour de ma cotisation annuelle à l'ordre de « **le Panier Bettonnais** » :

☐ 12 euros minimum ou ☐ euros

☐ J'établis 4 chèques identiques pour le producteur pour le montant global précisé ci-dessus à l'ordre de « GAEC le potager de Gahard » et les remets avec le présent contrat signé en 1 exemplaire

☐ J'ai lu et approuvé la charte des AMAP disponible sur le site du panier bettonnais.

A Betton, le

Le producteur		L'Amapien	
Jérôme Sol GAEC le potager de Gahard 35490 GAHARD Tél : 06 22 23 86 86 Signature :	Nom :		
	Adresse :		
			
	Diffusion en interne à l'AMAP Oui Non		
	Tél portable :		☐
	Mel :		☐
			☐
	Signature :		
	☐ Je n'autorise pas l'association à utiliser mon image ou celle de ma famille pour promouvoir ses activités .		